

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2016

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes DECK Nathalie, GRUNENBERGER Laetitia, JEHL Nathalie, SIMLER Agnès et WEIXLER Colette

MM CHASTE Bruno, GROLLEMUND René (arrivé au point "Droit de Prémption Urbain"), JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté :

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : Mr HABERKORN Christophe (a donné procuration à SUTTER Thomas)

Secrétaire de séance : Mr SUTTER Thomas

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la dernière séance
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, droit de préemption urbain)
5. Travaux de voirie (rue de la Blind)
6. Emplois saisonnier
7. Divers

Avant de débiter la séance, Mr le Maire propose d'observer une minute de silence en mémoire de Mr Guy Ehrhart.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur SUTTER Thomas est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

3. COMPTE-RENDU DE REUNION

Mr le Maire donne les informations suivantes :

- RPI Grussenheim - Elsenheim
- rencontre avec Mr et Mme THOMAS Gérard. Une réunion avec la commission de la voirie sera organisée.
- 26 mai : réunion organisée par le SDIS du Haut-Rhin avec les maires et chefs de corps des CPI dépendant du Centre de Secours de Muntzenheim
- 7 juin : tirage au sort des jurys d'assises
- 7 juin : contact avec Mme Albrecht de l'ATIP

Mr Simler Etienne rend compte de l'évolution du projet de construction de vestiaires pour le Football Club de Grussenheim.

4. URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr Kindler Rolf a déposé une demande de permis de construire pour la construction d'une piscine couverte, transformation d'une terrasse en jardin d'hiver et mise en place de panneaux photovoltaïques.

DECLARATIONS PREALABLES

Une suite favorable est émise aux déclarations préalables ci-après :

- Mr Ehret Norbert pour l'extension de la cuisine, la modification de l'inclinaison de la toiture côté cour, l'élimination de la croupe côté sud et la création d'une nouvelle cheminée avec élimination de l'ancienne
- Mr Rohmer Jean-Pierre pour la mise en place d'un auvent sur la porte à l'arrière de la maison
- Mr Kieffer Olivier/Mme Pyron Valérie pour l'extension du toit avec mise en place de deux vélux pour la couverture d'une terrasse existante, remplacement d'un chien assis par un vélux, remplacement des tuiles, isolation et crépissage des façades (pièce complémentaire sollicitée : plan de masse)
- Mr Obrecht Michel pour la mise en place de panneaux solaires.

CERTIFICAT D'URBANISME

Aucune observation n'est formulée aux certificats d'urbanisme déposés par :

- la SCP Tresch-Thuet-Tresch pour le terrain sis section 1 parcelles f/79 et B/79 d'une surface totale de 13 ares 14
- la SCP Tresch-Thuet-Tresch pour le terrain sis section 1 parcelles d/79 d'une surface de 5 ares 12

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption urbain de la commune dans les transactions suivantes :

- vente du terrain sis section 1 parcelles f/79 et B/79 d'une superficie de 13 ares 14
- vente du terrain sis section 1 parcelle d/79 d'une surface de 5 ares 12
- vente du terrain sis section 3 parcelle 355/25 d'une surface de 4 ares 66.

5. TRAVAUX DE VOIRIE

Mr le Maire résume la réunion avec Messieurs Lavina du 7 juin 2016 concernant les travaux d'aménagement de la rue de la Blind. Il a notamment été discuté de la mise en souterrain éventuelle des réseaux et de l'angle de la rue de la Blind et de la rue des abeilles.

En outre, il y a également lieu de vérifier l'état des canalisations d'eau. Contact a été pris avec le SDEA.

Afin de pouvoir effectuer les travaux cette année, Mr le maire propose de lancer un appel d'offres selon la procédure adaptée.

6. EMPLOIS SAISONNIERS

Par délibération du 12 avril 2016, il a été décidé de créer des emplois saisonniers. Un affichage a été effectué en ce sens. Deux candidatures ont été réceptionnées en mairie.

Mr le Maire propose de convoquer les deux jeunes afin de convenir avec eux les périodes de travail sur les mois de juillet et août 2016.

7. DIVERS

- **Signalisation urbaine** : Mr Simler Etienne présente l'offre réceptionnée, sollicitée par Mr René Grollemund, pour la mise en place d'une signalisation urbaine. Il indique les emplacements et la signalétique prévus. Il apparaît également nécessaire de signaler la présence d'un parking à l'arrière du Foyer.
Monsieur Sutter Thomas sollicite des renseignements quant à la mise en place de panneaux de signalisation sur les chemins d'associations foncières.
Compte-tenu des nombreux panneaux mis en place en bordure de route, il est proposé de réglementer l'implantation de panneaux dans le Plan Local d'Urbanisme.
- **Obstgarde** : L'association Obstgarde souhaite tenir son assemblée générale le 20 janvier 2017 et organiser son exposition fruitière les 7, 8 et 9 octobre 2017 à Grussenheim. Le conseil municipal émet un avis favorable pour la mise à disposition de la salle compte-tenu des interventions effectuées par l'association au sein de la commune.
- **Ecole** : L'école organise sa fête de fin d'année le vendredi 17 juin 2016. L'ensemble du conseil municipal y est cordialement invité.
- **Construction illicite** : Mr Schönstein Laurent indique que le délai accordé pour la mise en conformité avec le PLU à Mr et Mme Winum est échu et qu'il y a lieu, à présent, de prendre les mesures qui s'imposent. Le nécessaire sera fait.
- **Remerciements** : Mr le Maire souhaite remercier les agriculteurs qui effectuent des travaux de fauchage sur le ban communal ou pour la mise à disposition de leurs matériels.
- **Grussemer Blett** : Mr le Maire présente le dernier numéro du Grussemer Blett qui sera distribué dans les boîtes aux lettres et remercie Mme Nathalie Deck pour son travail.
- **Sentier de la mémoire et fauchage** : Mr Sutter Thomas soulève le problème de l'entretien du sentier de la mémoire au niveau de la stèle de Guy Tommy Martin & Maurice Flain et des terrains de la zone artisanale. Il propose de missionner un agriculteur pour le fauchage ou de faire appel à un centre d'aide par le travail.

- **Stationnement rue de la paix** : Mr Sutter Thomas indique que des visiteurs de riverains de la rue de la paix ont été destinataires d'un mot sur le pare-brise de leurs voitures stationnées à cheval sur le trottoir et la route. Ces stationnements ne gênaient pas la circulation ni sur le trottoir, ni sur la route.
- **Espaces verts** : Les espaces verts au niveau du Foyer ont été souillés par les chiens. Le Maire indique qu'un article a été inséré dans le Grussemer Blett par rapport à la divagation des chiens.
- **Piscines** : Mr Sutter Thomas présente un article sur la sécurité des piscines. Ce tract est disponible chaque année en mairie et a été adressé à tous les propriétaires de piscines enterrées.
- **Plan Local d'Urbanisme** : Mr Sutter Thomas sollicite des informations par rapport au PLU.
- **Passages piétons** : Mme Grunenberger Laetitia indique que certains passages piétons sont dangereux par rapport au manque de visibilité et qu'il y aurait lieu de revoir certains emplacements lors de la remise en peinture.

La séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire, Martin KLIPFEL

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.